

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 13 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DU 59 Acquisition auprès de Paris Habitat d'un terrain 21 rue de la Justice (20e) - Signature d'une promesse d'achat.

M. Jacques BAUDRIER et Mme Nawel OUMER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'annexe VII du Plan Local d'Urbanisme « Espaces verts Protégés », grevant la parcelle 71-93 boulevard Mortier, 23-29 rue de la Justice et 4-8 place de l'Adjudant Vincenot à Paris 20e d'un emplacement pour espace vert protégé (EVP) ;

Vu l'article 13.3.1 du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu l'étude de faisabilité, le préprogramme et le rapport de lancement, du projet de construction d'un ensemble immobilier comportant notamment un équipement petite enfance de type multi-accueil d'une capacité de 99 places et d'une crèche familiale de 40 places situé 21, rue de la Justice à Paris 20e, en date du 10 juillet 2015 ;

Vu le plan d'architecte en date du 23 mars 2017 joint en annexe ;

Vu l'avis du Service Local du Domaine de Paris en date du 2 juin 2017 ;

Vu le projet de promesse synallagmatique d'acquisition établi par l'étude Chevreux ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris propose de l'autoriser à acquérir auprès de Paris Habitat, une emprise de terrain d'environ 533 m² à détacher de la parcelle BO n°3, située 21 rue de la Justice à Paris 20e, au prix 1 100 euros le m² de surface de plancher, soit un prix de vente de 1 459 565,00 euros HT assorti de la TVA en vigueur au moment de la signature de l'acte d'acquisition, pour y construire un équipement petite enfance de type multi-accueil d'une capacité de 99 places et une crèche familiale de 40 places ;

Vu la saisine de Madame la Maire du 20e arrondissement, en date du 12 juin 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 22 juin 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques BAUDRIER, au nom de la 5e Commission, et Madame Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire est autorisée à signer avec Paris Habitat-OPH une promesse synallagmatique d'achat en vue de l'acquisition d'une emprise de terrain d'environ 533 m² à détacher de la parcelle BO n°3, située 21 rue de la Justice à Paris 20e, pour y construire un équipement petite enfance de type multi-accueil d'une capacité de 99 places et une crèche familiale de 40 places.

Article 2 : La signature de la promesse synallagmatique d'achat donnera lieu au versement par la Ville de Paris d'un acompte de 437 870,00 euros HT, correspondant à 30 % du prix d'acquisition de 1 459 565 euros HT assorti de la TVA en vigueur, sur l'acquit de l'étude notariale en charge de la rédaction du contrat aux fins de mise sous séquestre.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec Paris Habitat-OPH l'acte d'acquisition du terrain cité à l'article 1er, au prix de 1 459 565,00 euros HT assorti de la TVA en vigueur au moment de la signature de l'acte d'acquisition, dont 135 165,00 euros HT pour la reconstitution de l'emprise à détacher de l'EVP.

Article 4 : La dépense sera prévue au budget de la Ville de Paris (exercice 2017 et/ou suivants).

Article 5 : Tous les frais, droits et honoraires auxquels pourra donner lieu la réalisation ces acquisitions seront supportés par la Ville de Paris. Les contributions et taxes de toute nature auxquelles les propriétés cédées sont et pourront être assujetties seront acquittées par la Ville de Paris à compter de la signature de l'acte notarié d'acquisition à intervenir.

Article 6 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer tous les actes et à constituer toutes les servitudes nécessaires à cette opération.

Article 7 : Le bien mentionné à l'article 1er sera affecté à la Direction des Familles et de la Petite Enfance.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO